



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Furniture Division/Division des ameublements
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Mobilier pour des espaces de travail	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PQ-140003/C	Date 2018-05-18
Client Reference No. - N° de référence du client E60PQ-140003	Amendment No. - N° modif. 005
File No. - N° de dossier pq992.E60PQ-140003	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$PQ-992-74154	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2018-01-17 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-04-30	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Vlahos, Helen	Buyer Id - Id de l'acheteur pq992
Telephone No. - N° de téléphone (613) 220-8951 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Cette modification 005 de E60PQ-140003/C est portée pour l'objectif suivant :

- 1- **modele de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip (disponible sous peu).**
- 2- **de publier des questions et réponses :**

Q110 – Éléments à circulation d'air – Veuillez définir ce que sont les éléments à circulation d'air. Nous offrons un élément avec ouverture qui permet d'accéder aux prises électriques sur le mur et nous pouvons fournir un élément grillagé (c.-à-d. en métal perforé) qui laisse passer l'air. Est-ce que ces versions seraient acceptables?

Réponse: Les éléments à circulation d'air sont faits de métal perforé. Un élément avec ouverture ou un élément perforé est acceptable pourvu qu'il permette l'accès aux prises sur les murs.

Q111a) - Catégorie 1b – Systèmes autostables, surfaces de travail montées sur cloison (rectangulaires et de transition) avec panneau de fond. Les notions d'autostable et de monté sur cloison sont contradictoires

Réponse: Le titre de la CAT. 1B, Systèmes autostables, sera remplacé par Systèmes de mobilier. La modification sera également apportée au catalogue de produits et de prix.

Q111 b) – Veuillez confirmer si la surface de travail est entièrement montée sur cloison malgré le fait qu'elle se trouve dans la section Systèmes autostables. Si elle est entièrement montée sur cloison, le panneau de fond serait alors placé face à la cloison sur laquelle la surface est montée. Il ne serait donc pas nécessaire d'avoir de panneau de fond. Veuillez supprimer les panneaux de fond des surfaces de travail montées sur cloison dans le catalogue. Nous comprenons peut-être mal votre demande. Serait-il possible d'avoir un dessin?

Réponse:

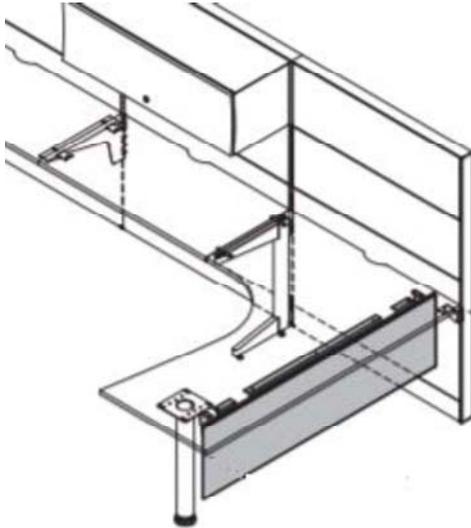
Supprimer: 3.2.1.1.3 Les surfaces de travail à hauteur fixe doivent être accompagnées d'un panneau de fond.

- .1 Le panneau de fond ne doit pas empêcher l'accès aux prises murales ni entraver les supports des surfaces de travail et l'accès aux prises électriques et aux prises de données.
- .2 Le panneau de fond doit être posé parallèlement à la largeur de la surface de travail.

Insérer : 3.2.1.1.3. Les surfaces de travail à hauteur fixe doivent être accompagnées d'un panneau de fond, **sauf si elles sont montées sur cloison ou si elles sont placées parallèlement à un mur.**

- .1 Le panneau de fond ne doit pas empêcher l'accès aux prises murales ni entraver les supports des surfaces de travail et l'accès aux prises électriques et aux prises de données.
- .2 Le panneau de fond doit être posé parallèlement à la largeur de la surface de travail.

Q111 c) – Demandez-vous que la surface de travail soit à demie montée sur cloison et à demie autostable comme sur le dessin ci-dessous?



Réponse: Conformément aux spécifications, section 3.2.1.2, Les surfaces de travail à hauteur fixe doivent être soutenues par les cloisons, par des piètements ou une combinaison des deux. Si elles sont soutenues par des piètements, le soutien ne dépend pas des cloisons.

Q111 d) – Est-ce que la surface de travail montée constitue un composant suspendu, selon la définition 1.6.15 de la page 45?

Réponse: Oui, les surfaces de travail montées sur cloison doivent être des composants suspendus correspondant à la définition :

Composant suspendu : produit destiné à être entièrement soutenu par un système de cloisons.

Q112 – Catalogue, catégorie 1b – Un panneau de fond est requis sur un comptoir de transaction. Un panneau de fond n'est pas requis, puisqu'il s'agit d'une surface montée sur le haut d'une cloison et que la cloison elle-même sert de panneau de fond. Veuillez supprimer les panneaux de fond des comptoirs de transaction dans le catalogue.

Réponse : Aucun panneau de fond n'est requis sur un comptoir de transaction.

Les spécifications techniques ont préséance sur les articles du catalogue de produits et de prix.
(Le fichier modèle de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip sera disponible bientôt.)

Q113 – Catalogue, catégorie 1b – Page 54 – 2.2.23.2 – Passe-câbles sur le comptoir de transaction. On n'exige généralement pas de passe-câbles sur les comptoirs de transaction. (A) Veuillez confirmer si un passe-câbles est requis. (B) Le cas échéant, voulez-vous que le passe-câbles se trouve sur le haut du châssis de cloison ou à côté de celui-ci? Cette information est requise pour pouvoir percer le passe-câbles en usine en ligne avec les découpes.

Réponse:

Supprimer 2.2.23.2 *Lorsqu'une surface de travail, une surface d'une table de réunion, un support ou un panneau de fond comprend des ouvertures pour le chemin de câbles, des passes-câbles doivent être fournis. Il faut fournir des couvercles réutilisables pour masquer les ouvertures lorsque les passe-câbles ne sont pas utilisés.*

Insérer 2.2.23.2 *Lorsqu'une surface de travail (à l'exception d'une surface de transaction), une surface d'une table de réunion, un support ou un panneau de fond comprend des ouvertures pour le chemin de câbles, des passes-câbles doivent être fournis. Il faut fournir des couvercles réutilisables pour masquer les ouvertures lorsque les passe-câbles ne sont pas utilisés.*

Q114 – Catalogue, catégorie 1b – Sections 4.1 et 4.2, page 61, et section 23.4, page 54 – Passe-câbles sur les surfaces de travail montées sur cloison. Veuillez confirmer qu'une découpe arrondie sur le bord de la surface parallèle à la cloison, qui laisse un espace entre la cloison et la surface de travail, est un équivalent acceptable.

Réponse: Une découpe arrondie finie laissant un espace entre la surface de travail et la cloison est acceptable. L'espace doit être d'au moins 25 mm (1 po).

Q115 – Catalogue, catégorie 1b – Veuillez fournir une description plus détaillée d'un côté mi-hauteur. Voulez-vous dire un côté supportant la surface de travail qui a uniquement la moitié de la profondeur de la surface de travail ou un côté (c.-à-d. un support) qui relie la sous-face de la surface de travail et le dessus d'un bahut, perpendiculaire à la surface? Un dessin serait utile pour mieux comprendre.

Réponse: Il s'agit d'un support de surface de travail.

Supprimer 1.6.6.5 *Les piètements mi-hauteur servent à supporter une surface de travail sur un meuble de rangement bas comme un caisson ou un bahut. La hauteur de ce piètement doit être suffisante pour rejoindre la sous-face de la surface de travail à partir du dessus du meuble de rangement.*

Insérer 1.6.6.5 *Les supports de surface de travail servent à supporter une surface de travail sur un meuble de rangement bas comme un caisson ou un bahut. La hauteur de ce support de surface de travail doit être suffisante pour rejoindre la sous-face de la surface de travail à partir du dessus du meuble de rangement.*

Supprimer 3.5.1.5 Piètement

- .1 *Les surfaces de travail doivent être autoportantes ou supportées par un piètement en C, à poteaux, ou par des côtés mi-hauteur ou pleine hauteur.*
- .2 *Les côtés hauteur partielle ou les pieds doivent pouvoir se fixer à un meuble de rangement bas ou à un bahut.*

Insérer 3.5.1.5 Piètement

- .1 *Les surfaces de travail doivent être supportées par deux supports de surface de travail ou deux côtés pleine hauteur ou une combinaison des deux.*
- .2 *Les supports de surface de travail doivent pouvoir se fixer à un meuble de rangement bas ou à un bahut.*

Supprimer 3.2.1.5.1 *Les surfaces de travail doivent être montées sur cloisons ou supportées par un piètement en C, à poteaux ou par des côtés mi-hauteur ou pleine hauteur.*

- .1 *Les côtés hauteur partielle ou les pieds doivent pouvoir se raccorder à un bahut.*

Insérer 3.2.1.5.1 *Les surfaces de travail doivent être montées sur cloisons ou supportées par un piètement en C, à poteaux ou par des supports de surface de travail ou des côtés pleine hauteur.*

- .1 *Les supports de surface de travail doivent pouvoir se raccorder à un bahut.*

Q116 – Définitions, section 1.6.16.2, page 45, et partie 3, section 3.3.1.2.4, page 71. La plage de réglage de la hauteur en fonction des positions de travail assise et debout de 30 po à 49 po n'a jamais été utilisée dans d'autres offres à commandes (nationales ou régionales) ni arrangements en matière d'approvisionnement, et ne correspond pas à une norme de l'industrie. Cette plage est très haute pour la position assise. La hauteur de 30 po convient uniquement pour la hauteur des coudes en position assise des hommes du 95^e percentile, et aucune pour les femmes. Cette spécification semble avoir été établie pour un dispositif complémentaire à hauteur réglable placé sur une table à hauteur fixe. La plage de réglage pour une table debout-assis devrait être de 26 à 48 po. Veuillez confirmer.

Réponse:

Supprimer 3.3.1.2.3 *La plage de réglage de la hauteur des surfaces de travail en position assise à hauteur réglable doit se situer entre 559 mm (22 po) et 813 mm (32 po).*

Insérer 3.3.1.2.3 *La hauteur des surfaces de travail à hauteur réglable doit pouvoir être réglée entre 584 mm - 25 mm (23 po - 1 po) et 1237 mm + 50 mm (48,7 po + 2 po). La mesure doit être prise entre le plancher et le dessus de la surface de travail.*

Q117 – Table à hauteur réglable en position assise seulement avec manivelle, commande électrique ou dispositif à contrepoids. Le réglage par manivelle est l'option qui convient généralement le mieux pour le réglage en position assise, compte tenu du coût d'une commande électrique et d'un dispositif à contrepoids comparativement à celui d'une manivelle. De plus, la hauteur d'une table à hauteur réglable en position assise seulement n'est généralement modifiée qu'occasionnellement en fonction de la hauteur de travail en position assise souhaitée de l'utilisateur. Veuillez envisager de supprimer les options de commande électrique et de dispositif à contrepoids.

Réponse: Les options de commande électrique et de dispositif à contrepoids resteront dans les spécifications.

Q118 – Catégorie 2 – Réglage de la hauteur des surfaces de travail debout-assis sur une plage de 30 po à 49 po par manivelle. Il pourrait être difficile de régler la hauteur des grandes surfaces de travail de >24 po de profondeur x >54 po de largeur. Le temps requis pour modifier la hauteur par manivelle n'est pas approprié pour les surfaces de travail debout-assis et ne respecte pas les exigences de facilité d'accès. Veuillez supprimer l'option de manivelle pour les surfaces de travail debout-assis.

Réponse: L'option de manivelle ne sera pas retirée.

Q119 – Section 1.6.24, page 46 – Veuillez confirmer que les quatre (4) roulettes sur le caisson devraient être pivotantes pour ne pas endommager les revêtements de sol et faciliter le déplacement du caisson.

Réponse: Oui, des roulettes pivotantes sont préférables.

Q120 – Section 1.6.25, page 46 – Veuillez confirmer que les caissons doivent être entièrement fermés sur tous les côtés et sur le dessus pour que le contenu du tiroir supérieur ne soit pas directement accessible lorsque le cousin amovible est retiré.

Réponse: Oui, les caissons doivent être entièrement fermés sur tous les côtés et sur le dessus.

Q121 – Section 2.2.9.3.2, page 52 – Vous avez indiqué une bande de chant de 1 po. Veuillez confirmer qu'il s'agit de la hauteur et non de l'épaisseur de la bande de chant, car une bande de chant de 1 po d'épaisseur serait très épaisse et non nécessaire.

Réponse: Oui, une bande de chant de 1 po de **hauteur** est requise.

Q122 – Section 2.2.11, page 52 – Vous avez demandé que le coussin soit rembourré sur tous les côtés ET qu'il ne glisse pas. Par contre, pour que le coussin ne glisse pas, il faudrait ajouter des pièces de caoutchouc ou un autre type de matériau antidérapant sous le coussin. Le coussin ne pourrait donc pas être retourné, et le recouvrement du dessous en même matériau que les autres côtés serait une dépense inutile. Nous proposons plutôt de recouvrir le dessous du coussin de tissu de finition semblable à celui utilisé sous les coussins de sofa, qui pourrait être différent du reste. Le coussin serait ainsi recouvert sur tous les côtés tout en ayant un élément antidérapant. Veuillez confirmer que cette façon de faire est acceptable.

Réponse: Lorsqu'un coussin est requis, il doit être rembourré sur tous les côtés *visibles*. Utiliser un matériau antidérapant sous le coussin est acceptable.

Q123 – Section 2.2.15, page 53 – Les panneaux vitrés doivent être constitués de verre acrylique-acrylique. Que signifie verre acrylique-acrylique? Voulez-vous dire acrylique ou verre? Pouvons-nous offrir du verre ou de l'acrylique pour ces produits?

Réponse: Oui. Le verre de sécurité (sauf le verre armé) et l'acrylique sont acceptables.

Supprimer 2.2.15 *Les panneaux vitrés doivent être transparents, translucides, givrés ou teintés et être constitués de verre acrylique-acrylique.*

Insérer 2.2.15 *Les panneaux vitrés doivent être transparents ou givrés et être constitués d'acrylique ou de verre de sécurité (à l'exception du verre armé).*

Supprimer 3.2.2.3.2 *Les cloisons d'intimité doivent être en tissu ou en verre acrylique-acrylique. Le verre acrylique-acrylique doit être transparent, givré ou teinté.*

Insérer 3.2.2.3.2 *Les cloisons d'intimité doivent être en tissu, en acrylique ou en verre de sécurité (à l'exception du verre armé). L'acrylique ou le verre de sécurité doit être transparent ou givré.*

Supprimer 3.2.10.3.3 *Les cloisons d'intimité montées sur cloisons doivent être en tissu ou en verre acrylique-acrylique. Le verre acrylique-acrylique doit avoir un fini transparent, givré ou teint.*

Insérer 3.2.10.3.3 *Les cloisons d'intimité montées sur cloisons doivent être en tissu, en acrylique ou en verre de sécurité (à l'exception du verre armé). L'acrylique ou le verre de sécurité doit avoir un fini transparent ou givré.*

Supprimer 3.3.2.3.2 *Les cloisons d'intimité doivent être en tissu ou en verre acrylique-acrylique. Le verre acrylique-acrylique doit être transparent, givré ou teinté.*

Insérer 3.3.2.3.2 *Les cloisons d'intimité doivent être en tissu, en acrylique ou en verre de sécurité (à l'exception du verre armé). L'acrylique ou le verre de sécurité doit être transparent ou givré.*

Q124 – Section 2.2.15, page 53 – Teinté – Veuillez supprimer cette option. Les matériaux teintés ne répondent pas aux normes de LEED, car ils limitent les niveaux d'éclairage dans les espaces de travail. Le terme teinté est également très large, car il peut viser différentes couleurs (brun, vert, etc.) et différentes intensités (teinte claire ou foncée), qui ne sont pas définies dans les spécifications. De plus, nous n'avons pas eu de demandes pour du verre teinté depuis très longtemps. Le verre givré remplit la même fonction sans influencer sur les niveaux d'éclairage dans les espaces de travail.

Réponse: L'option de matériaux teintés sera éliminée.

Supprimer 2.2.15 *Les panneaux vitrés doivent être transparents, translucides, givrés ou teintés et être constitués de verre acrylique-acrylique.*

Insérer 2.2.15 *Les panneaux vitrés doivent être transparents ou givrés et être constitués d'acrylique ou de verre de sécurité (à l'exception du verre armé).*

Supprimer 3.2.2.3.2 *Les cloisons d'intimité doivent être en tissu ou en verre acrylique-acrylique. Le verre acrylique-acrylique doit être transparent, givré ou teinté.*

Insérer 3.2.2.3.2 *Les cloisons d'intimité doivent être en tissu, en acrylique ou en verre de sécurité (à l'exception du verre armé). L'acrylique ou le verre de sécurité doit être transparent ou givré.*

Supprimer 3.2.10.3.3 *Les cloisons d'intimité montées sur cloisons doivent être en tissu ou en verre acrylique-acrylique. Le verre acrylique-acrylique doit avoir un fini transparent, givré ou teint.*

Insérer 3.2.10.3.3 *Les cloisons d'intimité montées sur cloisons doivent être en tissu, en acrylique ou en verre de sécurité (à l'exception du verre armé). L'acrylique ou le verre de sécurité doit avoir un fini transparent ou givré.*

Supprimer 3.3.2.3.2 *Les cloisons d'intimité doivent être en tissu ou en verre acrylique-acrylique. Le verre acrylique-acrylique doit être transparent, givré ou teinté.*

Insérer 3.3.2.3.2 *Les cloisons d'intimité doivent être en tissu, en acrylique ou en verre de sécurité (à l'exception du verre armé). L'acrylique ou le verre de sécurité doit être transparent ou givré.*

Q125 – Section 2.2.25, page 54 – Veuillez confirmer s'il y a un nombre minimal de serrures requis.

Réponse: Le nombre de serrures requis pour les classeurs métalliques est fonction du respect des exigences de serrurerie. Les spécifications ne précisent pas de nombre maximal ou minimal de serrures. Chaque classeur doit comporter le nombre de serrures requis pour verrouiller tous les tiroirs et toutes les portes.

Q126 – Catégorie 1b – Caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur – Support de surface de travail. La hauteur des caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur est de ± 20 pouces. Veuillez supprimer l'option de support de surface de travail pour les caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur.

Réponse: Les caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur sont considérés comme mobiles et non comme supportant une surface de travail.

Insérer 3.2.6.1.7 *Les caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur doivent être autostables ou mobiles.*

Insérer 3.4.2.1.7 *Les caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur doivent être autostables.*

Insérer 3.5.3.1.7 *Les caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur doivent être autostables.*

Supprimer 3.2.6.2.3 *La hauteur des caissons doit permettre de les insérer sous la surface de travail, à l'exception des caissons qui présentent les configurations simple/simple/classeur et classeur/classeur et sont munis de roulettes et d'un cousin.*

Insérer 3.2.6.2.3 *La hauteur des caissons doit permettre de les insérer sous la surface de travail.*

Q127 – Catégorie 1b – Caissons à deux tiroirs classeurs et Caissons à tiroir/tiroir/classeur – Mobile avec coussin rembourré – La hauteur des caissons à deux tiroirs classeurs et des caissons à tiroir/tiroir/classeur est ± 27 à 30 po, ce qui est presque aussi haut qu'une surface de travail, et trop haut pour pouvoir s'asseoir. Nous n'avons jamais vu de demandes pour des caissons mobiles de ces types avec coussin. Veuillez supprimer ces options du catalogue.

Réponse:

Supprimer 3.2.6.1.1 Les caissons doivent être autostables ou supporter une surface de travail ou être mobiles avec ou sans coussins.

Insérer 3.2.6.1.1 Les caissons doivent être autostables ou supporter une surface de travail ou être mobiles. Uniquement les caissons mobiles à tiroir ordinaire et tiroir classeur doivent comporter un coussin.

Q128 – Veuillez confirmer que le présent arrangement en matière d'approvisionnement vise des produits neufs et qu'aucun produit reconditionné ou remis à neuf ne peut être fourni.

Réponse: *Tous les produits visés par le présent arrangement en matière d'approvisionnement doivent être neufs.*

Q129 – Armoires de rangement et penderies

.1 Description

.2 Les armoires de rangement doivent comporter au moins trois (3) tablettes réglables à tous les 305 mm (12 po) de hauteur. Des trous de tige doivent être aménagés de chaque côté de l'intérieur du meuble pour supporter les tablettes à hauteur réglable, à des incréments de ± 350 mm (± 12 po) du haut au bas.

Mettre trois tablettes à tous les 12 po de hauteur semble excessif. Veuillez préciser cette exigence.

Réponse:

Supprimer 3.4.4.1.2 *Les armoires de rangement doivent comporter au moins trois (3) tablettes réglables à tous les 305 mm (12 po) de hauteur. Des trous de tige doivent être aménagés de chaque côté de l'intérieur du meuble pour supporter les tablettes à hauteur réglable, à des incréments de ± 350 mm (± 12 po) du haut au bas.*

Insérer 3.4.4.1.2 *Les armoires de rangement doivent comporter au moins une (1) tablette réglable par 305 mm (12 po) de hauteur. Des trous de tige doivent être aménagés de chaque côté de l'intérieur du*

meuble pour supporter les tablettes à hauteur réglable, à des incréments de ± 350 mm (± 12 po) du haut au bas.

Q130 – .4 Tours de rangement personnel

.1 Description

.1 Les tours de rangement personnel doivent être munies de deux (2) tiroirs-classeurs, d'une partie penderie avec porte et d'un compartiment de rangement avec ou sans porte.

Pour le compartiment sans porte, est-ce qu'un compartiment de rangement avec accès sur le côté, comme sur le dessin ci-dessous, serait acceptable?



Réponse:

Oui – Cela serait acceptable.

Q131 – .8 Table de réunion pour aires de collaboration de hauteur salon

.4 Alimentation électrique et transmission de données

.1 Les tables doivent être dotées d'un système d'acheminement des câbles encastré et munies de connecteurs pour l'alimentation électrique et la transmission de données.

En quoi consiste un système d'acheminement des câbles encastré? Des paniers métalliques sont-ils acceptables?

Réponse:

Le système d'acheminement des câbles doit être *encastré* donc non visible. Un panier métallique ne serait pas acceptable.

Q132 – .33 Caisson : meuble autostable plus profond que large, d'une hauteur inférieure à 787 mm (31 po) (avant l'ajout de roulettes ou de coussins) et doté d'éléments coulissants. Les éléments coulissants sont généralement utilisés pour le rangement ou le classement. Les caissons peuvent servir de *support pour surface de travail*, être autostables ou mobiles. Le dessus des caissons doit être configuré de manière à pouvoir servir de siège, de *support pour surface de travail* ou de prolongement d'une *surface de travail*.

Veillez préciser ce que vous entendez par caisson autostable. Est-ce la même chose qu'un caisson pouvant servir de support pour surface de travail mais dont le dessus est en stratifié assorti au reste du caisson? Le cas échéant, doit-il avoir la même épaisseur que les surfaces de travail montées sur cloison (c.-à-d. est-ce que c'est ce que signifie pouvoir servir de prolongement d'une surface de travail)?

Réponse:

Le catalogue de produits et de prix sera modifié pour retirer l'expression Support de surface de travail. Voir la réponse à la Q126.

Insérer 3.2.6.1.7 Les caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur doivent être autostables ou mobiles.

Insérer 3.4.2.1.7 Les caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur doivent être autostables.

Insérer 3.5.3.1.7 Les caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur doivent être autostables.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60PQ-140003/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60PQ-140003

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
pq992.E60PQ-140003

Buyer ID - Id de l'acheteur
pq992
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Supprimer 3.2.6.2.3 *La hauteur des caissons doit permettre de les insérer sous la surface de travail, à l'exception des caissons qui présentent les configurations simple/simple/classeur et classeur/classeur et sont munis de roulettes et d'un cousin.*

Insérer 3.2.6.2.3 *La hauteur des caissons doit permettre de les insérer sous la surface de travail.*

Q133- Feuilles de calcul Excel de la DAMA

Nous n'avons pas encore vu de version révisée des feuilles de calcul Excel (Version 3). Pouvez-vous nous dire quand elles seront disponibles? Est-ce que la date d'échéance pour la présentation des soumissions (4 juin) sera reportée en raison du retard?

Réponse:

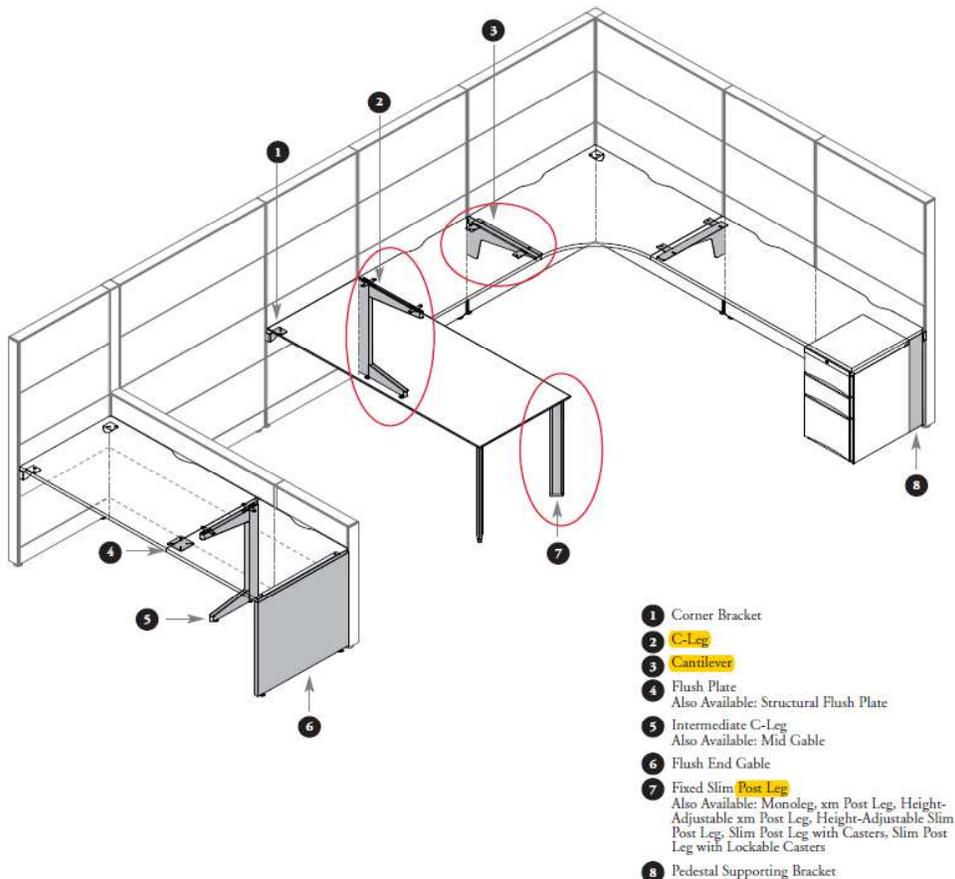
[Le fichier modèle de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip sera disponible bientôt. Le report de la date de présentation des soumissions pourrait être envisagé.](#)

Q134 – Pouvez-vous ajouter une section dans la catégorie 1b pour inclure une ligne distincte pour les piètements à poteau simple, les supports en porte-à-faux simples, les piètements en C simples autostables, les piètement en C simples montés sur cloison et d'autres pièces de soutien de surface de travail qui peuvent être utilisées lors des réaménagements ou des aménagements des surfaces de travail soutenues par des demi-panneaux? Les surfaces de travail de la catégorie 1b ne permettent pas d'effectuer certains des aménagements contemporains que nous avons vus.

Réponse:

Lorsque différents styles de piètements sont requis, les plans d'étage et la section **Produits et détails supplémentaires** de la demande de soumissions devraient préciser les exigences pour les besoins de l'acheteur. Les surfaces de travail soutenues par des demi-panneaux seraient indiquées sur un plan

d'étage détaillé dans l'annexe C de la demande de soumissions affichée sur le site Achats et ventes.



Q135 – 3.2.4.3.1 – Bahut – Des bahuts revêtus de métal peint constituent une demande inhabituelle. Nous n'avons jamais eu de demande pour ce type d'article de la part du gouvernement fédéral. Est-ce que deux (2) éléments de rangement en métal standards joints ensemble sont acceptables? De plus, puisque vous n'avez pas de surfaces de travail en métal, voulez-vous que les bahuts en métal aient un dessus en stratifié afin qu'ils s'agencent avec les surfaces du poste de travail? Le cas échéant, veuillez ajouter cette option dans la catégorie 1b – Classeurs et armoires.

Réponse:

Oui, des éléments de rangement en métal joints ensemble seraient acceptables pourvu qu'ils puissent être facilement séparés sans être endommagés pour faciliter les réaménagements.

Supprimer 3.2.4.3.1 Les bahuts doivent être revêtus de métal peint ou de stratifié haute pression.

Insérer 3.2.4.3.1 Les bahuts doivent être en métal peint avec dessus en stratifié haute pression ou en stratifié haute pression.

Q136 – 3.2.5.5.2 – Les compartiments de rangement supérieurs soutenus par les cloisons doivent pouvoir être montés sur une cloison, un mur et le haut de la cloison. Cela ne correspond pas au catalogue de la catégorie 1b. Les lignes 941 à 1260 et 2221 à 2460 devraient comporter les options qui correspondent à la description, soit a) Monté sur cloison, b) Monté sur mur et c) Monté sur le haut de la

cloison, pour que l'utilisateur désigné puisse plus facilement prendre le compartiment qui convient et pour que les dispositifs de fixation adéquats soient fournis. Veuillez modifier la cat. 1b.

Réponse:

Le catalogue des produits et des prix sera modifié pour tenir compte des types a) Monté sur cloison, b) Monté sur mur et c) Monté sur le haut de la cloison.

Les spécifications techniques ont préséance sur les articles du catalogue de produits et de prix.

(Le fichier modèle de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip sera disponible bientôt.)

Q137 – 3.2.5.5.2 – Veuillez confirmer que la hauteur totale hors-tout des compartiments de rangement supérieurs ne doit pas être supérieure à la hauteur offrant une intimité en position assise lorsqu'ils sont montés sur cloison.

Réponse:

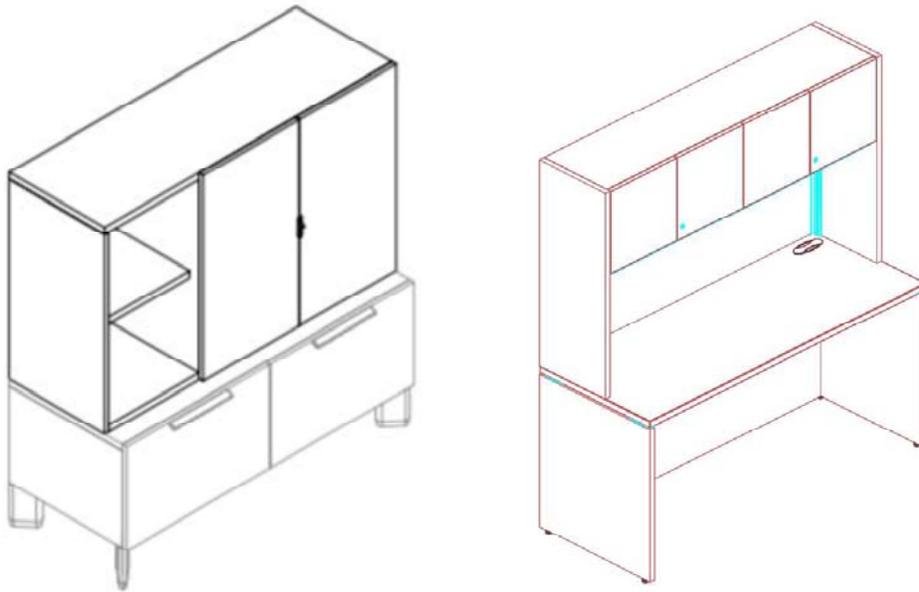
Correct – *La hauteur offrant une intimité en position assise* doit être de 1270 mm (50 po) à 1372 mm (54 po) inclusivement.

Q138 – 3.2.5.5.3 – Lorsqu'un compartiment de rangement supérieur est monté sur cloison, sa largeur ne doit pas être supérieure à celle de la cloison la plus large. Veuillez supprimer les compartiments de rangement supérieurs de plus de 60 po de largeur de la catégorie 1b pour les compartiments montés sur cloison ou montés sur le haut de la cloison.

Réponse:

Correct – La largeur maximale des compartiments de rangement **montés sur cloison** est de 60 po, mais les dimensions fournies s'appliquent également aux huches.

Q139 – 3.2.5.5.1 – Les huches doivent être assujetties ... à un bureau ou à un bahut bas. La description dans les spécifications et dans le catalogue de la catégorie 1b ne fait pas la distinction entre une huche placée sur bahut bas ou une huche avec des côtés placée sur un bureau qui comporte un espace pour un appareil d'éclairage. Voir les dessins ci-dessous. Veuillez modifier le catalogue de la catégorie 1 pour supprimer les options Fixe et Monté sur surface de travail et les remplacer par les options a) Monté sur surface de travail avec côtés, b) Monté sur bahut avec côtés et c) Monté sur bahut sans côtés (lignes 621 à 940 et 1261 à 2220). La définition 1.6.18 à la page 45 ne fait pas la distinction entre fixe et monté sur surface de travail.



Réponse:

Les options pour les huches, a) Monté sur surface de travail avec côtés, b) Monté sur bahut avec côtés et c) Monté sur bahut sans côtés seront ajoutées au catalogue à la place de Fixe et Monté sur surface de travail.

Supprimer 1.6.18 Huche : la huche est fixée sur le dessus d'un bahut et sert de rangement et offre de l'intimité en position assise à l'utilisateur final.

Insérer 1.6.18 Huche : la huche est fixée sur le dessus d'un bahut, sur une surface de travail ou sert de rangement et offre de l'intimité en position assise à l'utilisateur final.

Les spécifications techniques ont préséance sur les articles du catalogue de produits et de prix.

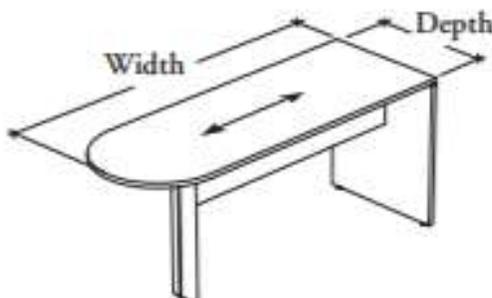
(Le fichier modèle de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip sera disponible bientôt.)

Q140 – 3.2.5.2.1 – Est-ce que la hauteur maximale permise de 66 po pour les huches s'applique uniquement aux bureaux privés ou également aux environnements ouverts? Pourriez-vous le préciser dans le catalogue?

Réponse:

Les huches de 66 po de hauteur sont destinées aux bureaux privés.

Q141 – Comporte généralement un côté à une extrémité et un autre type de soutien à l'autre extrémité (voir le dessin). Les lignes 349 à 438 de la catégorie 1b précisent monté sur cloison, piètement en C, piètement en colonne, 1 côté mi-hauteur et 1 côté pleine hauteur et 2 côtés pleine hauteur. Cette liste n'inclut pas l'option la plus courante illustrée ci-dessous. Veuillez ajouter l'option 1 côté pleine hauteur et piètement à colonne.



Réponse:

Lorsque différents styles de piètements sont requis, les plans d'étage et la section **Produits et détails supplémentaires** de la demande de soumissions devraient préciser les exigences pour les besoins de l'acheteur.

Les spécifications techniques ont préséance sur les articles du catalogue de produits et de prix.

(Le fichier modèle de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip sera disponible bientôt.)

Q142 – Cat. 1b – Ligne 632 – Quatre (4) pieds colonne sur une table de réunion carrée de 30 po ne laisse pas beaucoup d'espace pour les jambes. Nous suggérons de retirer l'option de 4 pieds colonne et de la remplacer par une option de socle ou de base en étoile ou en X.

Réponse:

Supprimer 3.2.3.5.2 *Les tables carrées doivent être munies d'un piètement à quatre poteaux ou d'un piètement rectangulaire central.*

Insérer 3.2.3.5.2 *Les tables carrées doivent être munies d'un piètement à quatre poteaux ou d'un socle central. Les tables de 762 mm x 762 mm (30 po x 30 po) doivent être munies d'un socle central.*

Supprimer 3.5.2.5.2 *Les tables carrées doivent être munies d'un piètement à quatre poteaux ou d'un piètement rectangulaire central.*

Insérer 3.5.2.5.2 *Les tables carrées doivent être munies d'un piètement à quatre poteaux ou d'un socle central. Les tables de 762 mm x 762 mm (30 po x 30 po) doivent être munies d'un socle central.*

Supprimer 3.7.1.1.5.2 *Les tables carrées doivent être munies de quatre montants ou d'un socle central.*

Insérer 3.7.1.1.5.2 *Les tables carrées doivent être munies d'un piètement à quatre poteaux ou d'un socle central. Les tables de 762 mm x 762 mm (30 po x 30 po) doivent être munies d'un socle central.*

Les spécifications techniques ont préséance sur les articles du catalogue de produits et de prix.

(Le fichier modèle de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip sera disponible bientôt.)

Q143 – La section 3.1.5.1.2 se lit comme suit : Une huche et un compartiment de rangement supérieur fermés doivent comporter des portes à charnières verticales, des portes coulissantes ou des portes à rabattement qui se fondent dans le dessus du compartiment de rangement. Par contre, aux lignes 2221 à 3180 de l'onglet Bahut et huches de la catégorie 1b, on retrouve les options a) Coulissante, b) À rabattement ou c) Coulissante en applique. Les options du catalogue ne devraient-elles pas être a) Coulissante en applique, b) À rabattement ou c) À charnières? Veuillez confirmer et modifier le catalogue 1b en conséquence.

Réponse:

Supprimer 3.2.5.1.2 *Une huche et un compartiment de rangement supérieur fermés doivent comporter des portes à charnières verticales, des portes coulissantes ou des portes à rabattement qui se fondent dans le dessus du compartiment de rangement.*

Insert 3.2.5.1.2 *Une huche et un compartiment de rangement supérieur fermés doivent comporter des portes coulissantes en applique, des portes à rabattement ou une porte coulissante unique.*

Les spécifications techniques ont préséance sur les articles du catalogue de produits et de prix.
(Le fichier modèle de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip sera disponible bientôt.)

Q144 – 1.6.16.1 – Plage de réglage de la hauteur en position assise de 22 po à 32 po – Nous savons que cette plage convient aux situations de facilité d'accès, p. ex. pour tenir compte de l'utilisation de fauteuils roulants. Par contre, si vous voulez satisfaire aux exigences de la norme en matière d'obligation de prendre des mesures d'adaptation (OPMA), il pourrait y avoir un problème. L'OPMA devrait être propre à chaque personne et pourrait exiger l'utilisation de matériel sur mesure. La plage de réglage de la hauteur en position assise type est de 24 po à 32 po. Une limite inférieure de 22 po ne convient pas nécessairement au percentile le plus bas, puisque la plage est établie en fonction de la hauteur hors tout et non de la hauteur entre les genoux et les talons, et elle ne tient pas compte du fait que des gens portent des chaussures à talon. Veuillez modifier la plage pour 24 po à 32 po.

Réponse:

Supprimer 1.6.16 .1 et.2

Position assise : la hauteur de la surface de travail est réglable en fonction des besoins ergonomiques de chaque personne. La hauteur doit être réglable entre 559 mm (22 po.) et 831 mm (32 po).

Position assise et debout : la hauteur de la surface de travail est réglée en fonction d'une position de travail assise et d'une position de travail debout. La hauteur doit être réglable entre 762 mm (30 po) et 1245 mm (49 po).

Insérer 1.6.16.1 *La hauteur des surfaces de travail à hauteur réglable doit pouvoir être réglée entre 584 mm - 25 mm (23 po - 1 po) et 1237 mm + 50 mm (48,7 po + 2 po). La mesure doit être prise entre le plancher et le dessus de la surface de travail.*

Q145 – Le réglage de la hauteur en position assise de 22 po à 32 po à l'aide d'un dispositif à contrepoids pourrait être difficile à effectuer et pourrait ne pas satisfaire aux exigences de facilité d'accès dans certaines situations. Nous recommandons de supprimer l'option de dispositif à contrepoids pour le réglage de la hauteur en position assise.

Réponse:

L'option de dispositif à contrepoids sera maintenue, conformément aux spécifications.

Q146 – 3.2.4.2.2.1 et 3.5.6.1.2 Bahuts pleine hauteur – Veuillez augmenter la plage de hauteur permise pour les bahuts pleine hauteur pour tenir compte des variations de niveau du plancher et pour assurer qu'ils puissent être placés sous les surfaces de travail. Nos bahuts pleine hauteur ont 28 po de hauteur. Est-ce acceptable?

Réponse:

Oui, nous accepterons les bahuts de 28 po de hauteur pour qu'ils puissent être placés sous les surfaces de travail.

Supprimer Les *bahuts* doivent mesurer de 737 mm à 762 mm (29 po à 30 po) de hauteur.

Insérer Les *bahuts* doivent mesurer de **711 mm à 762 mm (28 po à 30 po)** de hauteur.

Q147 – Les serrures sans clé sont généralement utilisées sur des articles comme des casiers de rangement en métal et des articles placés dans des zones publiques ou des aires de travail utilisées par des travailleurs itinérants. Le fait d'inclure des serrures sans clé à tous les articles, y compris ceux placés dans les aires de travail et les bureaux privés, fera augmenter considérablement les coûts et réduira les choix et la concurrence (les clients choisiront ces serrures même si elles ne sont pas nécessaires). Dans certains environnements de travail partagés, il serait plus approprié qu'il n'y ait aucune serrure. Veuillez restreindre les exigences liées aux serrures sans clé aux articles comme les casiers de rangement et les classeurs.

Réponse:

Articles verrouillables, avec ou sans clé, selon les spécifications.

Les meubles de rangement suivants doivent comporter une serrure à barillet seulement :

- Penderies
- Caissons
- Huches et compartiments de rangement supérieurs

Les produits de rangement suivants doivent être verrouillables, avec ou sans clé :

- Bahuts
- Tours de rangement personnel
- Casiers de rangement
- Classeurs latéraux à deux tiroirs

Q148 – De nombreuses questions qui sont toujours en suspens nous empêchent de finaliser les catalogues. Lorsque les réponses à ces questions seront affichées, pourriez-vous reporter la date de présentation des soumissions pour que nous ayons suffisamment de temps pour terminer le travail?

Réponse:

[Le fichier modèle de catalogue de produits et de prix-v-c.3-french.zip sera disponible bientôt. Le report de la date de présentation des soumissions pourrait être envisagé.](#)

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.